

Les chutes chez les aînés

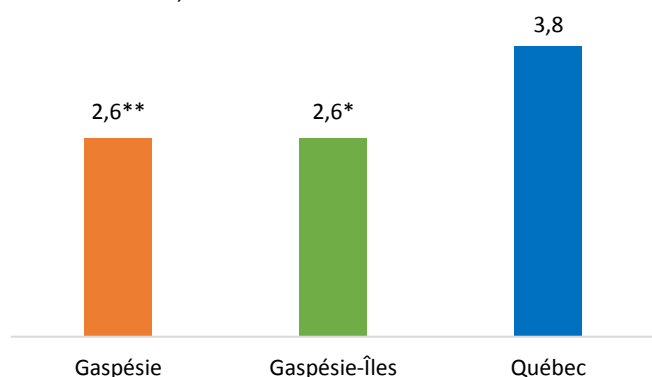
« Chez les personnes âgées de 65 ans et plus, les chutes représentent une problématique de santé publique, car elles peuvent être la cause de blessures, d'une perte d'autonomie, voire d'un décès (ICIS, 2011). Les chutes sont préoccupantes dans une population vieillissante, car elles sont plus fréquentes avec l'âge : environ le tiers des personnes de 65 ans et plus vivant à domicile chute au cours d'une année (Fournier et autres, 2012). » (Camirand, Traoré et Baulne, 2016, page 119) Rapporté à la population de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ceci signifie qu'environ 7 000 aînés de la région chutent chaque année et pour plusieurs, des blessures s'en suivront. Les blessures subies peuvent être sévères et limiter les capacités fonctionnelles des aînés, voire même entraîner la mort. Ce sont certaines de ces conséquences des chutes chez les aînés que nous présentons à l'intérieur de cette fiche, soit les blessures, les hospitalisations et les décès.

Les blessures dues aux chutes

En 2014-2015, environ **500** aînés de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine vivant dans un logement non institutionnel se sont blessés à cause d'une chute de façon suffisamment grave pour limiter leurs activités normales.

Ce nombre correspond à une proportion de 2,6 % des aînés de la région (figure 1). À titre indicatif, cette proportion est de 3,5 % dans l'ensemble de la population (résultats non illustrés). Néanmoins, faut-il le rappeler, les chutes chez les aînés sont généralement plus lourdes de conséquences à long terme. D'ailleurs, comme nous le voyons plus loin, les aînés sont beaucoup plus susceptibles d'être hospitalisés en raison d'une chute que les autres groupes d'âge et même d'en décéder.

Figure 1 : Proportion (en %) de la population de 65 ans et plus victime d'une blessure causée par une chute au cours des 12 derniers mois, 2014-2015



Comparaison entre la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Québec

En 2014-2015, selon l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), la proportion d'aînés à s'être blessés suite à

une chute ne se différencie pas de celle du Québec (2,6 % contre 3,8 %) (figure 1). Précisons que les données par territoire local de résidence ne peuvent être publiées pour des raisons de confidentialité (effectifs trop faibles).

Groupes d'aînés plus nombreux à être victimes de blessures à cause d'une chute

Au Québec, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à rapporter s'être blessées suite à une chute (4,7 % contre 2,6 %). Le fait qu'elles vivent plus vieilles et qu'elles souffrent plus souvent d'ostéoporose que les hommes expliqueraient une partie de cette différence (MSSS en collaboration avec l'INSPQ, 2016). De même, ce genre de blessures est plus fréquent chez les aînés vivant seuls (5,5 %) que chez ceux vivant en couple (sans enfant) (2,8 %). Pour ce qui est du revenu du ménage, les données provinciales ne font ressortir aucune différence entre les personnes vivant dans un ménage à faible revenu et les autres (résultats non illustrés). Les données régionales sont trop imprécises pour tirer des conclusions fiables.

Ajoutons qu'au Québec, 61 % des aînés qui rapportent s'être blessés à cause d'une chute en 2014-2015 sont tombés à leur domicile (à l'intérieur ou aux alentours), faisant du domicile l'endroit où les aînés se blessent le plus. Puis, dans 20 % des cas environ, les personnes sont tombées dans un lieu public, 8,4 %* dans la résidence de quelqu'un d'autre ou aux alentours et 7,1 %* en plein-air (résultats non illustrés).

Évolution entre 2008 et 2014-2015

La prévalence des blessures causées par une chute en 2014-2015 ne peut être comparée avec celle de 2008 puisque la question de l'EQSP a été modifiée en 2014-2015 (Camirand, Traoré et Baulne, 2016).

Pour en savoir plus sur l'EQSP, son contenu et les analyses régionales, consulter le document [L'EQSP 2014-2015 EN BREF](#).

Symboles : † Signifie que les pourcentages obtenus dans la région dans les différentes catégories de cette variable se différencient statistiquement.

+ ou – Valeur significativement supérieure ou inférieure à celle du Québec au seuil de 0,05. *Coefficient de variation (CV) relativement élevé, donnée à interpréter avec prudence. **CV très élevé, donnée fournie à titre indicatif seulement. P : les données 2013 et 2014 sont des données provisoires.

¹ Chute et chute présumée : Code CIM 10CA : W00-W19, X59 avec code de fracture (S02, S12, S32, S42, S52, S62, S72, S82, S92, T02, T14.2).

Sources : **Prévalence** : Institut de la statistique du Québec, EQSP 2014-2015, données extraites de l'Infocentre de santé publique. **Hospitalisations** : MSSS, Fichier MED-ÉCHO, données extraites de l'Infocentre de santé publique. **Décès** : MSSS, Fichier des décès, données compilées par la DSP GÎM.

Document produit par : Nathalie Dubé, Direction de santé publique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, février 2017.

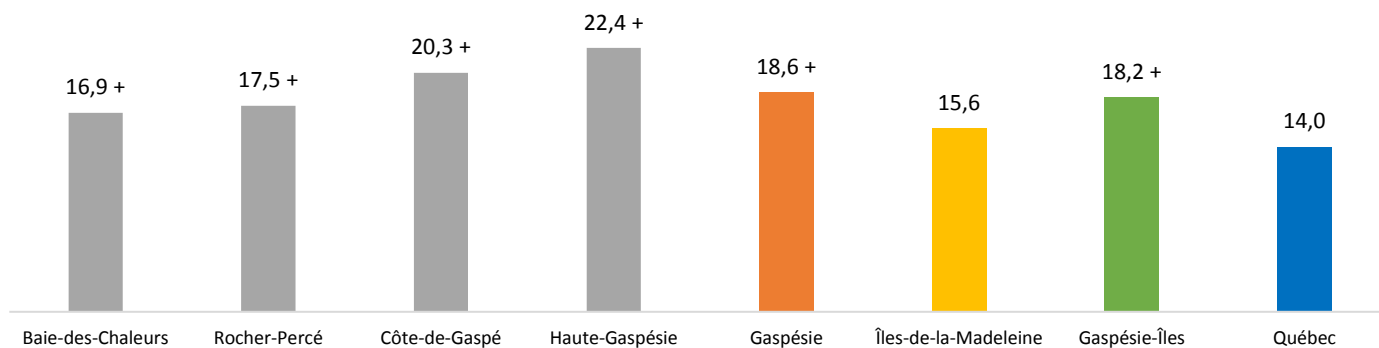
Les hospitalisations dues aux chutes

De 2013 à 2015, **390** hospitalisations ont eu lieu en moyenne chaque année chez les aînés de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine en raison d'une chute accidentelle.

Cette moyenne annuelle d'hospitalisations correspond à un taux de 18,2 hospitalisations pour 1 000 personnes âgées dans la région. À titre indicatif, le taux d'hospitalisations pour cette cause chez les jeunes de 0-17 ans est de 1,5 pour 1 000 et de 1,9 chez les 18-64 ans.

Si les données d'hospitalisations témoignent en partie de la morbidité ou de l'état de santé d'une population, elles sont aussi influencées par d'autres facteurs comme la distance entre le lieu de résidence et le centre hospitalier, la disponibilité des lits et les pratiques médicales. Nous présentons donc les données hospitalières davantage à titre indicatif et invitons le lecteur à la prudence dans l'interprétation de ces données. Par exemple, une différence entre le taux d'hospitalisation de la région et celui du Québec ne signifie pas nécessairement une moins bonne santé de la population gaspésienne et madelinienne.

Figure 2 : Taux annuel moyen d'hospitalisations (pour 1 000) attribuables à une chute¹ accidentelle chez les personnes de 65 ans et plus, 2013-2015



Comparaison entre la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Québec

Comme c'est le cas de manière générale pour toutes les causes d'hospitalisations, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine enregistre un taux d'hospitalisations attribuables aux chutes accidentelles chez les aînés supérieur à celui du Québec en 2013-2015. Ce surplus est vrai chez les hommes comme chez les femmes, dans tous les groupes d'âge après 65 ans (tableau 1) et dans tous les RLS de la région, sauf aux Îles-de-la-Madeleine (figure 2).

Tableau 1 : Taux annuel moyen d'hospitalisations (pour 1 000) attribuable à une chute¹ accidentelle chez les personnes de 65 ans et plus, 2013 à 2015

	Gaspésie-Îles	Québec
Sexe†		
Hommes	12,6+	9,5
Femmes	23,1+	17,6
Groupe d'âge†		
65-74 ans	7,4+	5,4
75-84 ans	21,1+	16,4
85 ans et plus	62,6+	46,3
TOTAL	18,2+	14,0

Groupes d'aînés plus nombreux à être hospitalisés à cause d'une chute

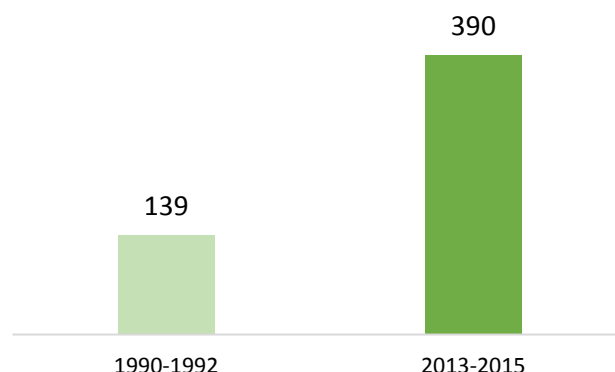
Les femmes sont plus souvent hospitalisées en raison d'une chute que les hommes (tableau 1), et ce, peu importe le groupe d'âge après 65 ans. De même, comme le montre le tableau 1,

plus les aînés progressent en âge, plus ils sont nombreux à être hospitalisés à cause d'une chute.

Évolution des hospitalisations dues aux chutes chez les aînés

En 1990-1992, on comptait chaque année une moyenne de 139 hospitalisations dues aux chutes chez les aînés de la région. Quelque vingt-cinq ans plus tard, cette moyenne est de 390, une hausse de 75 % (figure 3) et qui devrait vraisemblablement se poursuivre dans les prochaines années avec le vieillissement de la population.

Figure 3 : Nombre annuel moyen d'hospitalisations attribuables à une chute¹ accidentelle chez les personnes de 65 ans et plus, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



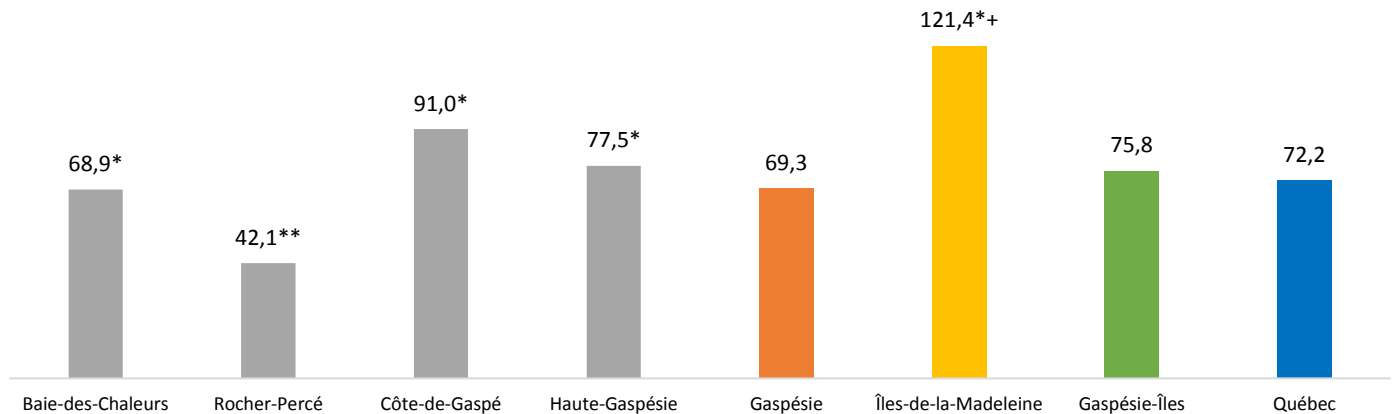
Les décès dus aux chutes

Entre 2010 et 2014, **15** aînés de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine sont décédés en moyenne chaque année des suites d’une chute accidentelle.

Au cours des cinq années 2010 à 2014, un total de 76 décès liés aux chutes accidentelles ont été enregistrés chez les aînés de la

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Ce nombre correspond à un taux annuel moyen de mortalité de 76 pour 100 000 (figure 4), alors que ce taux est de moins de 1 pour 100 000 avant 45 ans et d’environ 3 pour 100 000 chez les 45-64 ans (résultats non illustrés).

Figure 4 : Taux annuel moyen de décès (pour 100 000) attribuables à une chute¹ accidentelle chez les personnes de 65 ans et plus, 2010-2014p



Comparaison entre la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et le Québec

En 2010-2014, le taux de décès par chute accidentelle chez les aînés de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ne se différencie pas de celui du Québec (76 pour 100 000 contre 72) (figure 4). Cette figure illustre les variations importantes qui existent d’un RLS à l’autre quant aux taux de décès par chute, celles-ci étant attribuables au nombre relativement faible de décès pour cette cause à l’échelle locale. Néanmoins, avec 15 décès dus aux chutes en 2010-2014, les Îles-de-la-Madeleine enregistrent un taux de décès pour cette cause supérieur à celui du Québec, ce qui n’était pas le cas au cours des périodes antérieures 2000-2004 et 2005-2009 (résultats non illustrés). Notons enfin que le taux régional ne se différencie pas de celui du Québec tant chez les hommes que chez les femmes et peu importe le groupe d’âge.

Groupes d’aînés plus nombreux à décéder à cause d’une chute

En Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine comme au Québec, peu importe le groupe d’âge après 65 ans, les hommes ont un taux de décès par chute accidentelle supérieur à celui des femmes

(figure 5). Mais en raison du poids démographique plus élevé des femmes aux âges avancés et des hauts taux de décès après 85 ans, les femmes de 65 ans et plus au Québec sont globalement plus nombreuses que les hommes, toutes proportions gardées, à mourir d’une chute accidentelle (taux de 77,5 pour 100 000 contre 65,4) (figure 5). En d’autres mots, le risque est plus grand, si l’on veut, chez les hommes, mais la démographie fait en sorte que les femmes demeurent surreprésentées dans les statistiques de mortalité après 65 ans. Dans la région, le taux global de décès par chute ne se différencie toutefois pas selon le sexe (figure 5).

Évolution des décès dus aux chutes chez les aînés

Depuis 2000-2004, le taux de décès par chute accidentelle chez les aînés de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine n’a pas varié de manière significative. Mais en raison du poids démographique de plus en plus grand des aînés, le nombre d’aînés décédés des suites d’une chute, lui, a augmenté en passant de 64 en 2000-2004 à 76 en 2010-2014 (résultats non illustrés).

Figure 5 : Taux annuel moyen de décès (pour 100 000) attribuables à une chute¹ accidentelle, selon le groupe d'âge et le sexe chez les personnes de 65 ans et plus, 2010-2014p

